



Saint Etienne de Montluc,
Le 3 juin 2024

**Mesdames, Messieurs
les Conseillers municipaux**

Réfs. : RN/FR/MP

Objet : Séance du Conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à une séance publique du Conseil municipal :

**Lundi 10 juin 2024, 20h30,
salle du Conseil municipal.**

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

- ⇒ Adoption du compte rendu de la séance du 19 mars 2024 ;
1. Extension du périmètre d'intervention foncière du conservatoire du littoral sur le territoire de la commune de Saint Etienne de Montluc ;
 2. Création d'un espace naturel sensible (ENS) sur la commune de Saint Etienne de Montluc ;
 3. Convention relative aux modalités de redistribution de voiries - classement et déclassement de voiries communales et départementales en agglomération - RD 15 et RD 93 ;
 4. Classement dans le domaine public communal des parcelles situées route de la Clunais – régularisation ;
 5. Classement dans le domaine public communal des parcelles AN449 et AN450 sises 3 chemin de la Garotine ;
 6. Convention pour l'installation d'ombrières solaires sur le domaine public ;
 7. Bilan de la politique foncière de la commune pour l'exercice 2023 ;
 8. Derniers avenants aux marchés de travaux pour la construction du groupe scolaire de la Chênaie sur les lots 01, 12, 13 et 14 ;
 9. Rénovation du groupe scolaire de la Guerche : définition du programme des travaux, arrêt du montant prévisionnel et lancement de la procédure pour le choix du maître d'œuvre ;
 10. Création d'un lotissement route de la Baie : dénomination de voie ;
 11. Compte de gestion de l'exercice 2023 - budget principal ;
 12. Compte administratif de l'exercice 2023 - budget principal ;
 13. Compte administratif de l'exercice 2023 - budget principal : affectation du résultat ;
 14. Compte de gestion de l'exercice 2023 - budget annexe du camping municipal ;
 15. Compte administratif de l'exercice 2023 - budget annexe du camping municipal ;

16. Constitution de provision pour dépréciation des créances - camping municipal ;
 17. Budget annexe du camping municipal - exercice 2024 : décision modificative n° 1 ;
 18. Taxe locale sur la publicité extérieure – fixation des tarifs pour l'année 2025 ;
 19. Répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques maternelles et élémentaires accueillant des enfants de plusieurs communes situées dans et en dehors du périmètre de l'A.U.R.A.N pour l'année scolaire 2023-2024 ;
 20. Tarifs du restaurant scolaire pour la rentrée scolaire 2024 ;
 21. Adoption du règlement intérieur de la commission de dérogation de la carte scolaire ;
 22. Saison culturelle 2024-2025 : Tarification des spectacles ;
 23. Actualisation du tableau des effectifs ;
 24. Débat annuel sur la formation des membres du conseil municipal - année 2023 ;
 25. Modification simplifiée n° 3 du plan local d'urbanisme partiel des communes de Cordemais, le Temple de Bretagne et Saint Etienne de Montluc - consultation des personnes publiques associées ;
- ⇒ Décisions prises en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales ;
- ⇒ Point sur les dossiers communautaires ;
- ⇒ Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le Maire



Rémy NICOLEAU 4360